



CABINET
Service communication

lundi 11 mai 2015

**Création d'une voie réservée bus sur la bande d'arrêt d'urgence
sur l'A51 à Plan-de-Campagne
Mise en place d'une expérimentation dans le sens Aix-Marseille
Présentation du projet et conférence de presse
le mardi 12 mai à 11 heures à la préfecture des Bouches-du-Rhône**

Les flux quotidiens entre Aix et Marseille représentent environ 50 000 déplacements, dont 20 % sont effectués en transports collectifs, en train (8%) ou en bus empruntant le réseau routier (12%). Sur cet axe connaissant chaque jour d'importantes congestions, le temps de parcours moyen est de 30 minutes en heures creuses, mais il peut atteindre 52 minutes aux heures de pointe du matin. Outre la perte de compétitivité socio-économique qu'elle génère, cette congestion contribue à détériorer la qualité de l'air (près de 600 000 personnes sont exposées à des seuils de pollution supérieurs aux normes) et conduit à une croissance de l'insécurité routière.

Afin de contribuer à améliorer la fluidité de l'itinéraire pour les transports en commun, de fiabiliser les temps de parcours et de répondre plus efficacement aux besoins de mobilité des voyageurs (230 bus et plus de 7 500 passagers quotidiens), l'État a lancé en partenariat avec les collectivités autorités organisatrices des transports (Région PACA, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Marseille-Provence-Métropole) l'étude pour la création de voies réservées permettant un passage prioritaire des autocars aux heures de pointe sur l'itinéraire Aix-Marseille.

Après une première expérience réussie avec la mise en place d'une voie réservée bus de 2 km sur l'A7 à l'entrée de Marseille (entre Plombières et Saint-Charles), Michel CADOT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, en présence des élus et des services de l'Etat concernés, présentera

**l'expérimentation prochaine d'une voie réservée bus
sur la bande d'arrêt d'urgence de l'A51 à Plan-de-Campagne,
lors d'une conférence de presse
le mardi 12 mai 2015 à 11 heures
à la préfecture des Bouches-du-Rhône.**

**Merci de signaler votre présence par retour de mail à
pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr**